

UNE PUÉRICULTRICE

À L'USAGE
DES PARENTS
ET DES
FUTURS
PARENTS



à votre service

S
O
S
PRATIQUES
N

Pôle sanitaire social



Avancer, c'est notre nature

VOUS ATTENDEZ UN ENFANT OU VOTRE ENFANT EST NÉ...

...VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS
SUR SON DÉVELOPPEMENT,
SON ALIMENTATION, SA SANTÉ.

Pour réfléchir avec vous
sur différents sujets
concernant votre enfant :

- › la préparation à la naissance
- › l'accouchement
- › l'allaitement maternel, artificiel, le sevrage
- › l'alimentation
- › le développement de votre enfant : éveil, jeux, sommeil...
- › la surveillance médicale...
- › les modes de garde

Une puéricultrice est à votre disposition.

Elle dépend de la Direction Enfance Famille et
du service de Protection Maternelle et Infantile
du Conseil général.

La puéricultrice de votre secteur connaît les
équipements de votre région et peut vous guider
dans vos attentes



13, rue du Marchand-Saillant - BP541
61016 ALENÇON Cedex
Tél. 02 33 81 60 00
Fax 02 33 81 60 44
www.orne.fr
E-mail : pss.pmi@cg61.fr